



LE SAVINIEN LIBÉRÉ

La réinformation à Savigny-sur-Orge



*Chères Saviniennes, chers Saviniens,
chers concitoyens,*

Je vous souhaite une belle et heureuse année 2019, avec une bonne santé, un moral haut, et selon votre âge, la réussite dans vos études, un travail épanouissant ou une retraite paisible. Mais plus que tout, je formule le vœu que vous fassiez des projets, puis parveniez à les accomplir !

Je suis candidat tête de liste aux prochaines élections municipales.

Pour enfin régler nos problèmes du quotidien : le stationnement, le commerce, les transports, la voirie, l'urbanisme... **(lire pages 3 et 7).**

Pour mener une politique sociale à la fois juste et solidaire, une politique fiscale proportionnée, une politique économique qui crée de l'emploi localement. **(lire page 5).**

Pour développer et améliorer les services publics, dans le cadre d'une charte du développement durable.

Pour piloter des projets qui nous fédèrent, avec nos intercommunalités, que je mettrai à notre service.

Pour dynamiser notre ville en matière de jeunesse, de culture, de sports, de vie associative, de bénévolat, de démocratie locale et participative.

Pour quitter notre statut de 1ère ville d'ortoir du Département et mériter dignement notre statut de 4e ville du Département !

Je vous propose une liste jeune. Une liste citoyenne, de rassemblement, sans clivages, partis ou mouvements. Une liste qui renouvelle le personnel politique, qui ne comptera aucun élu actuel, et qui ne fusionnera pas au second tour.

Mais pourquoi serai-je différent des autres ?

Parce que, depuis cinq ans, je suis transparent et je vous (ré)informe avec mon blog qui compte plus de 2300 articles. **Qui peut en dire autant ? Quel parti fait cela pour vous ?**

Je n'ai jamais arrêté, malgré mon isolement, malgré mes échecs, malgré ma condamnation et malgré les 34 000 euros que j'ai perdus pour avoir voulu améliorer nos vies.

C'est aussi pour cela que ce sera ma dernière candidature, si elle ne devait pas aboutir, car l'engagement sincère est épuisant et que le milieu n'est ni sain ni intéressant.

Dans l'attente d'un débat que je propose à Monsieur le maire, et aux autres têtes de liste, je vous invite à me lire, et pourquoi pas à compléter mon équipe et ma liste.

Fidèlement à vos côtés,

Olivier VAGNEUX
06.51.82.18.70
olivier@vagneux.fr

Retrouvez l'intégralité de ma déclaration de candidature sur vagneux.fr !

Pourquoi Éric MEHLHORN a-t-il gagné en 2014 ?

Parce qu'il promettait de ne pas augmenter les impôts, de ne pas construire de logement social et d'arrêter le projet pharaonique de centre aquatique !

BILAN : il a proposé la plus forte augmentation d'impôts de toute l'histoire de Savigny. Il a autorisé la construction de 1340 logements ces trois dernières années. Il se lance dans un projet démesuré de centre culturel communal !

En 2020, voulez-vous encore d'un maire, arrogant et méprisant :	Moi, maire de Savigny-sur-Orge,
◇ dont le premier acte politique a été de proposer d'augmenter les indemnités de ses adjoints de 1420 € à 2100 € brut ? ◇ qui dit avoir eu besoin d'un audit complice réalisé par un élu MoDem (parti membre de sa majorité) pour découvrir les finances de sa commune, alors qu'il est élu depuis 1995 ? ◇ qui sacrifie les services publics (crèche familiale et Savinière) et augmente fortement vos impôts dans la seule idéologie de ramener la dette de 38 à 32 millions € ? ◇ qui brade notre patrimoine, et nos réserves foncières, pour bétonner à outrance ? (12 % de logements supplémentaires). ◇ qui accepte de verser plus de 750 000 € d'indemnité de rupture à une société privée pour un contrat obsolète, achevé depuis quinze mois ? ◇ qui embauche des policiers municipaux soi-disant pour la sécurité des habitants tout en se focalisant sur une verbalisation rentière ? ◇ qui a raté tous les grands enjeux du mandat : le tournant de l'intercommunalité, la rénovation urbaine de Grand-Vaux, le déploiement de la fibre optique... Le chiffre : au 1er janvier 2019, la municipalité a tenu 24 de ses promesses sur 111. Elle a donc accompli 21,6 % de son programme.	◇ je n'embaucherai pas mes proches, ni les familles de mes élus, ou de mes colistiers. Aucun d'eux ne tireront d'avantages de leur mandat (<i>subventions aux associations, dérogations scolaires, privatisation des événements municipaux...</i>). ◇ je n'aurai pas de cabinet, donc pas de directeur de cabinet payé 4000 € par mois ni de chef de protocole payé 3200 € par mois. ◇ je n'utiliserai pas les services de la Ville à des fins privées. ◇ je n'aurai pas de voiture de fonction, aux frais du contribuable, ce qui est d'ailleurs illégal ! Je n'utiliserai pas l'argent de la Commune pour poursuivre mes oppositions en justice. ◇ je ne vous recevrai pas de manière sélective ; je n'établirai pas de traitement différencié entre les Saviniens. ◇ je ne ferai pas mes annonces par voie de presse, et je ne passerai pas mes conseils municipaux à surfer sur mes réseaux sociaux. ◇ je ne pratiquerai pas la chasse aux sorcières permanente comme notre maire qui, en 2018, a renvoyé son directeur général des services et remplacé le chef de la Police municipale. ◇ je n'échelonnerai pas mon travail sur le mandat pour créer une dynamique à la fin en vue de ma réélection.

Retrouvez l'intégralité du bilan de la majorité municipale, suivez l'état d'avancement de son programme sur vagueux.fr/bilan-mehlhorn

MES ENGAGEMENTS

- ◇ Je n'aurai qu'un seul adjoint, et chacun des conseillers, de ma majorité comme de mon opposition, aura une délégation de fonction.
- ◇ J'aurai une indemnité de 2200 euros brut, et je ferai toute la transparence sur l'usage de celle-ci.
- ◇ Je mettrai en place des conseils de quartier et des commissions extra-municipales afin que chacun, qui le veuille, puisse être pleinement acteur de la démocratie.
- ◇ Je vous informerai régulièrement et objectivement, et je vous donnerai un accès intégral et sans limite de durée à toutes les archives et à tous les actes administratifs.

Ah, je me rappelle avec émotion de ces électeurs LR qui m'assuraient que **Éric MEHLHORN** ne construirait pas de logement social... Résultat : 1340 logements mixtes supplémentaires, plus 397 privés prévus à Grand-Vaux.

Voici la carte, au 1er janvier 2019, des projets immobiliers collectifs autorisés à la construction par le maire depuis le 1er janvier 2016.

En violet, les projets accordés et en vert, les projets en préparation.

Retrouvez cette carte agrandie et actualisée sur vagneux.fr/carte-constructions

Responsabilités

Avez-vous lu, dans le bulletin municipal, que le maire rejette la responsabilité des constructions sur les promoteurs ?

« Parce que jusqu'alors ce principe n'était pas garanti par le PLU mais procédait de la volonté des promoteurs d'entendre la sensibilité de la municipalité sur ce sujet. »

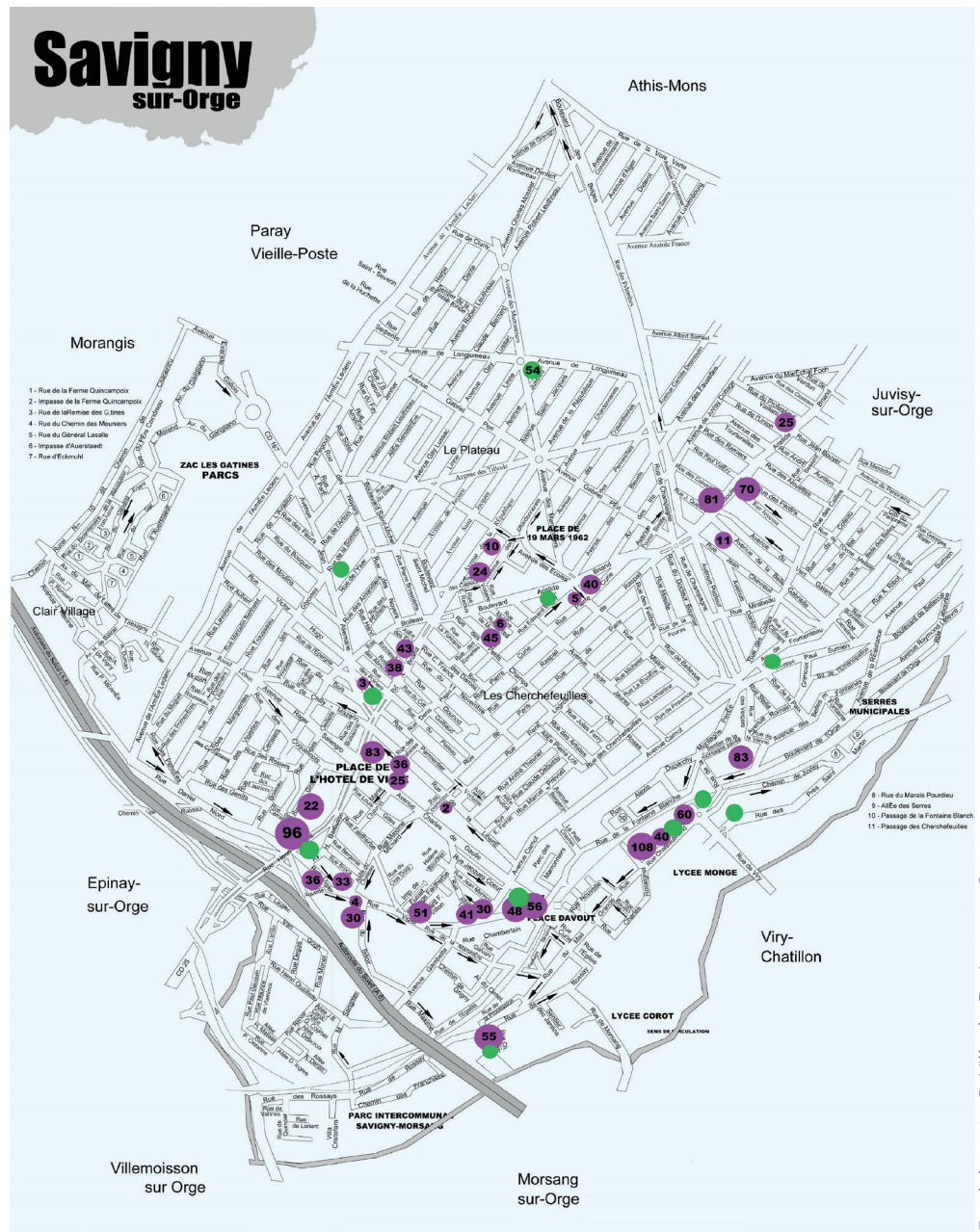
Projet de ZAC

La ZAC Gare - Centre-Ville n'a d'autre objectif que de faciliter la construction de 1000 logements supplémentaires dans la zone. En aucun cas, elle ne permettra au maire de s'opposer à l'installation de kebabs et d'épiceries communautaires !

Logement social

Savez-vous qu'il faudrait construire encore au moins 1600 logements supplémentaires (en plus des 1737) pour espérer atteindre 25 % de logement social ? Le fait d'en avoir autorisé 1000 supplémentaires ne nous a permis qu'une économie de l'amende SRU de 280 000 € (sur 680 000 €), et nous ne subissons pas encore les conséquences de cette densification !

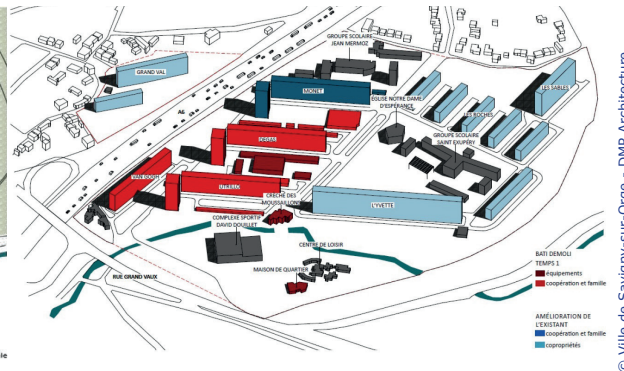
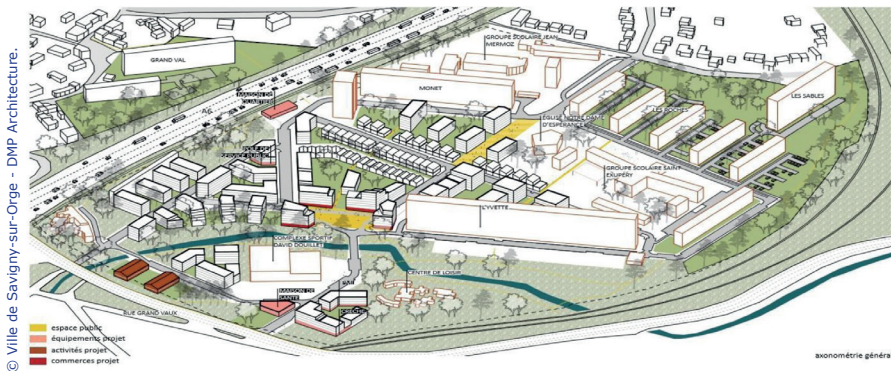
Le courage politique serait d'assumer de payer cette amende, tout en limitant le nombre de nouvelles constructions, le temps de trouver les moyens de bien vivre ensemble à 37 000 habitants, puis ceux pour accueillir dignement toute nouvelle population ! C'est ce que je vous propose.



Rejoignez le mouvement ! Signez la pétition !

N'attendez pas qu'un immeuble se bâtisse en face de chez vous, ou au bout de votre rue, pour réagir !

Si vous aussi, vous souhaitez arrêter cette densification incontrôlée, préserver votre cadre de vie et rappeler le maire à ses engagements d'urbanisme maîtrisé, je vous invite à signer ma pétition. Il reste encore quinze mois de mandat. Arrêtons les dégâts ! **vagneux.fr/petition-urbanisme**



- ❖ Une population déportée et disséminée dans tout Savigny, sans rien résoudre de ses difficultés, pour la remplacer par des électeurs LR.
- ❖ Une concentration de toutes les infrastructures qui manquent aux Saviniens, afin que les habitants de Grand-Vaux n'aient plus à franchir l'autoroute pour se mêler au reste de la ville.
- ❖ Une bétonisation à outrance et une trop forte concentration d'habitants qui préparent une nouvelle crise du quartier dans 20 à 30 ans !
- ❖ Un projet paternaliste et néo-colonialiste, bâclé et achevé dans la précipitation, pour figurer au bilan de Monsieur le maire.

==> En cas d'élection, je m'engage à reprendre, et à faire modifier, tout ce qui sera encore possible d'améliorer en 2020, tout en vous garantissant la continuité du projet actuel dans ses rares aspects positifs !

Non, Grand-Vaux ne va pas redevenir un village dans la ville comme dans les années 1960-1970 !

Non, 73 % des locataires ne veulent pas quitter le quartier !

Non, 3 réponses dans les registres, et le seul retrait dans les plans, de projets des constructions que la population n'avait jamais réclamées, ne font pas une concertation.



Ce projet, ce sont des Saviniens montés les uns contre les autres (*les copropriétaires contre les locataires et les locataires de la barre Monet et de la tour rose du 1, rue Van-Gogh qui restent face aux autres qui sont dégagés.*)

Ce sont des locaux commerciaux qui vont rester vides encore six ans alors qu'il est possible d'accorder des baux précaires pour les faire vivre !

Au final, c'est juste une opération financière et immobilière pour détruire 583 logements sociaux, et faire de la place à 980 logements (*dont seulement 300 sociaux*) afin que la part de logement social dans le quartier tombe à 26,3 %, lesquels ainsi détruits seront à reconstruire ailleurs dans Savigny !

À lire sur vagueux.fr

- ❖ Répartition des habitations, agrandissement de l'école, fonctionnement des services publics créés : tout ce que le projet de rénovation ne dit pas !
- ❖ Un conseil citoyen sous tutelle
- ❖ Les mensonges du maire sur les objectifs du SDRIF
- ❖ Mon recours contre la composition du conseil citoyen
- ❖ Suppression de parkings, déplacement de la liaison avec la RD25 et arrivée du Tram 12 : ce que les Saviniens peuvent redouter du projet de rénovation de Grand-Vaux

Non, le seul manque de mobilier ne justifie pas six mois de retard pour l'ouverture de la maison du projet (223 000 euros).

Non, le protocole du relogement n'a pas été concerté quand ce sont seulement 3 des 38 membres du conseil citoyen qui en ont validé la dernière version ; laquelle cherche davantage à contourner la loi qu'à sécuriser les déménagements !

À l'attention des habitants de la barre Utrillo et de la tour du 5, rue Van-Gogh : c'est maintenant, lors de l'enquête relogement, qu'il faut dire si vous voulez rester à Grand-Vaux, sinon à Savigny !

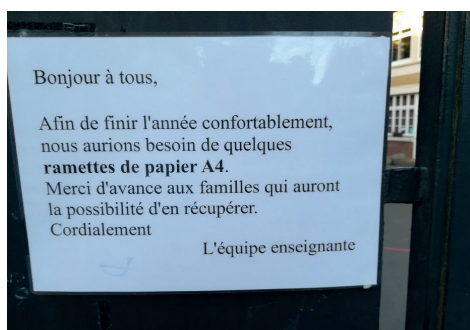
Suivez toute l'actualité de la rénovation, et revivez l'historique du projet, sur vagueux.fr !

Si l'État diminue les dotations aux communes, comment donc les recettes de Savigny ont-elles pu augmenter de 2,6 millions € entre 2012 (61,7 M €) et 2017 (64,3 M €), alors que les hausses d'impôts de 2016 n'ont rapporté que 1,9 million € ?

N'avez-vous pas ce sentiment que la municipalité investit plus pour vous en ce moment ? Ce n'est pas là le résultat du plan pluriannuel d'investissements, mais bien celui du plan de réélection d'Éric MEHLHORN en 2020, financé par vos nouvelles taxes !

Pour justifier la fiscalité, la municipalité confronte notre situation avec celle de villes voisines de taille comparable comme Viry-Châtillon, Athis-Mons ou Choisy-le-Roi. Mais quand bien même ces communes assommeraient leur population d'impôts, est-ce un prétexte pour faire de même ? Et surtout, avons-nous autant d'équipements à entretenir que ces villes ?

La gestion communale n'a jamais été aussi désastreuse ! L'année 2017 s'est finie avec 6,075 millions € d'excédent de fonctionnement. Or, cette somme est extrêmement mal répartie puisque les écoles n'ont même plus les crédits pour acheter du papier ! Comme à Ferdinand-Buisson.



Les économies réalisées en 2015, de 2 millions d'euros théoriques, par l'arrêt de 97 contrats et le licenciement de 59 agents, fondent déjà, puisque 16 postes ont été créés rien qu'en 2018. Tandis que la Ville continue d'emprunter (en 2018, 3 766 666 € sur 15 ans à un taux Euribor 3 mois assorti d'une marge de +0,40 %).

C'est un gaspillage permanent, dans des marchés publics mal pensés, commele réaménagement du square Jean D'HERS, qui aura coûté 400 000 €, achevé avec cinq mois de retard, au terme de

cinq avenants, sans que ne soit demandée aucune pénalité ! C'est aussi 600 000 € pour aménager un carrefour accidentogène sur la RD 25 et créer des îlots piétons qui nous font perdre des voies de circulation.

Ce sont des délégations de service public qui échappent à tout contrôle comme la crèche des Petits-fripons qui réalisait en 2016 un résultat net de 82 000 €, alors que le total du montant des participations des familles était de 163 000 € ! *(J'ai demandé la mise en place d'une commission de contrôle financier pour suivre les délégations de service public !)*

Ce sont des dépenses poussées à l'extrême, que le maire dit synonyme de qualité. Non, nous nous faisons **arnaquer quand nous payons 1,070 million € pour refaire la piste d'athlétisme alors que la Commune d'Athis-Mons dépense 492 000 € pour changer la même !** La somme de 460 000 € pour rénover le terrain de foot synthétique doit aussi nous interroger !

C'est une **absence de vision** qui nous coûte 200 000 € pour remplacer des mâts et des massifs d'éclairage, trois ans à peine après avoir investi pour changer les ampoules au sommet de ces mâts ! Et de rappeler qu'une partie des LED du gymnase Champagne ont déjà été renouvelées deux fois en trois ans ! C'est encore une dépense de 11 880 € pour recruter un directeur général des services par approche directe, et finalement promouvoir une personne en interne !

C'est un sens des priorités plus que discutable avec 607 000 € investis pour réaménager l'hôtel-de-ville, 22 500 € pour les animations du banquet des seniors du printemps ou 7800 € pour l'animation du marché de Noël. Et à côté, des bouts d'économies, par exemple sur les **aides facultatives du centre communal d'action sociale, dont le montant a été divisé par deux !**

C'est enfin une gestion immobilière catastrophique qui brade notre patrimoine ! Avec la Commune, prête à investir 1 million € pour racheter le cinéma l'Excelsior, alors que les Domaines ne l'ont estimé que 878 000 €.



Tout en cédant nos réserves foncières à très bas prix.

Par exemple, les terrains du Domaine de Courte-Rente (au 13 rue Chateaubriand), qui ont été vendus 2,5 fois sous le prix du marché immobilier, à 195 € le m² (contre 450 €), du seul fait que le promoteur se soit engagé à construire sur site une crèche privée de 10 places ! Ou le terrain de la maison des anciens combattants (ancienne maison de la justice et du droit), vendu pour 350 500 € en s'engageant à racheter le local marchand du nouvel immeuble pour 240 000 € !

Le pire restant la cession de la Savinière, l'ancien centre de vacances communal situé en Vendée : son terrain de 2,4 hectares, au cœur d'un parc clos d'une forêt de pins, à moins de 1 km de la mer, sa piscine chauffée de 50 m², son terrain de tennis et ses cuisines professionnelles refaites à neuf en 2010 pour 1,4 million €, bradée au prix d'un F4, pour 385 000 € (auxquels il faut retirer les taxes et frais de vente).

À en croire Monsieur le maire, l'intercommunalité ne pourrait pas nous aider car elle n'a plus d'argent. Mais bizarrement, elle en trouve quand il s'agit de rénover l'espace Jean-Lurçat à Juvisy, ou de financer le centre aquatique de Vitry-sur-Seine...

**Je ne crois plus beaucoup en la Justice, mais je crois en la République.
J'assume d'être procédurier pour défendre notre vivre-ensemble.
Si je ne faisais rien, est-ce que vous feriez quelque chose ?**

Votre serviteur visé par une enquête préliminaire !

Une agent communale a déposé plainte contre moi. Elle n'a pas dû apprécier que je m'interroge de savoir si sa nomination à un poste de responsable de service pouvait être liée au fait qu'elle soit la compagne d'un maire-adjoint...

Elle m'accuse, entre autres, de l'avoir harcelé sur Facebook à une période où je n'avais pas Facebook. Mais, plus fort encore, de m'être introduit chez elle, et en mairie, pour lui voler des documents personnels (*des bulletins de salaire*), et professionnels (*des cartes d'identité*).

J'ai été entendu en audition libre en tant que témoin. Je suis confiant quant au fait que cette affaire de 2016 devrait rapidement être classée sans suite.

La défense de nos intérêts

Le maire aime le commerce local, mais pas les épiceries de quartier. Prenant prétexte des nuisances occasionnées aux abords de deux d'entre elles, son adjoint à la Sécurité a essayé de toutes les contraindre à fermer à 22 ou 23 heures, les menant à la faillite, puisque c'est à partir de ces horaires qu'elles réalisent jusqu'à 40 % de leur chiffre d'affaires. Je suis allé au Tribunal, ce qui a contraint la municipalité à retirer son acte pour éviter d'être condamnée.

Vos élus exemplaires !

En 2018, j'ai porté plainte contre le président du conseil départemental, et contre Éric MEHLHORN, en tant que vice-président du Conseil départemental, pour l'embauche au Département d'une conseillère municipale en tant que « *chargée de mission auprès du vice-président Éric MEHLHORN* ». »

Outre la coïncidence qu'une élue se retrouve à travailler avec celui qui est aussi son maire, il y a surtout que le président du conseil départemental (celui qui a augmenté le taux de taxe foncière de 29 % en 2016) refuse de me communiquer des preuves d'un travail accompli par la dame... Sachant cela, je m'en voudrais de cautionner un possible emploi fictif pouvant faire suite à une embauche de complaisance !

J'ai aussi déposé une plainte contre le député Robin RÉDA, pour entrave à la liberté d'expression, après qu'il se soit vanté devant moi de faire arracher mes affiches. Manque de chance pour lui, je portais un micro qui a tout enregistré...

« Pour ton information, je ne mange pas. Je vais où je veux. Je suis député de la circonscription. C'est moi hier qui ai fait arracher tes affiches. Je peux le refaire. »



Cet échange fait suite à mon reproche de sa présence au banquet des seniors, pour un « *accueil républicain* ».

Toutefois, Madame le Procureur d'Évry a refusé d'enregistrer cette plainte...

Preuve que je dérange, ce tweet de notre maire soudainement devenu un grand mélenchoniste...

À lire aussi sur vagneux.fr/justice

- ◇ Mon recours gracieux contre l'extension du centre culturel musulman de Savigny, qui doit, à terme, permettre de tripler les capacités de l'actuel. **Ne faut-il d'ailleurs pas voir une manœuvre de clientélisme électoral dans cette autorisation accordée pour deux ans, qui doit s'achever au lendemain des municipales ?**
- ◇ Les menaces de poursuites pénales reçues d'un franc-maçon qui me reproche de m'être publiquement interrogé si un maire-adjoint utilisant la triponctuation dans sa signature travaille au service de ses « *frères* » ou des Saviniens...
- ◇ Mes autres victoires et défaites au Tribunal administratif et auprès des autorités administratives indépendantes.
- ◇ Ma demande de dissolution de deux associations saviniennes, satellites de la municipalité, que le maire a placées dans des commissions consultatives pour qu'elles soutiennent sa politique.
- ◇ Mes 2 questions prioritaires de constitutionnalité (QPC) pour essayer de modifier la loi.
- ◇ Mon contentieux avec la Préfecture de Police de Paris dont dépendent les services du renseignement territorial qui refusent de me communiquer les informations qu'ils pourraient posséder sur moi, dangereux délinquant !



Éric MEHLHORN
@MehlhornEric

Suivre

En réponse à @vagneuxo @robinreda

Les institutions de la République ne sont pas les surveillants d'une cour de récréation... C'est d'ailleurs en quelques sortes l'avertissement qu'un Président de tribunal vous a adressé avant de vous condamner. Message d'un maire insoumis, et encore moins à vos méthodes de voyou!

14:08 - 18 avr. 2018

Quelques sujets de discussion pour quand le maire sonnera chez vous, pendant sa campagne électorale de porte-à-porte, commencée à l'été 2018 !

Retrouvez tout mon programme en matière de cadre de vie sur vagneux.fr/pour-savigny-sur-orge

Sécurité

Le gonflement des effectifs de la Police municipale de 5 à 11 agents aura permis de **quadrupler les recettes des verbalisations pour infraction au stationnement : de 26 606 € en 2016 (4287 PV) à 106 766 € en 2017 (17 712 PV) !**

Survols

Nous serons survolés entre le 02 septembre et le 18 novembre par des avions carburant au kérosène détaxé... La France ne pourrait pas sortir de l'accord de Chicago, mais les États-Unis ont pu quitter l'accord de Paris...



Compteurs communicants Linky et Gazpar

Après y avoir été opposé en mars-avril, puis favorable en mai-juin, puis de nouveau contre en juillet-août, et à nouveau pour en septembre, le maire de Savigny a enfin signé en décembre un arrêté laissant la liberté de choix aux habitants. Il s'était aussi engagé à une réunion d'information avec les habitants qui n'a jamais eue lieu...

Cantines

Tandis que les écoliers mangent désormais dans de la vaisselle en plastique, pour préserver la santé des agents, Monsieur le maire vient d'intégrer un jury de concours, avec plusieurs responsables de services, pour sélectionner le traiteur pour les vœux et les banquets des seniors. Et ce n'est pas la même vaisselle !



Vie associative

Maintenant que le maire a passé un appel d'offres de 690 000 € pour construire un nouveau vestiaire, des bureaux et un club house pour des associations sportives sur un terrain nu du COSOM, va-t-il rendre la salle Mamadou-Loum à l'ASLS Musculation ? Ou veut-il couler l'association pour récupérer certaines de ses archives, pour le moins gênantes vis-à-vis de la municipalité et de son administration ?

Transports

Monsieur MEHLHORN commence à s'intéresser au risque qu'il n'y ait plus que 4 RER par heure à la mise en service du Tram 12 prévue en 2022. Il a participé à une réunion, et en a compris que IDF Mobilités (anciennement le STIF) voudrait rajouter des arrêts supplémentaires aux omnibus, dont un à Choisy-le-Roi...



Commerce

Le maire ne veut pas mettre en place de navettes pour les habitants lésés par la fermeture du Carrefour contact de la rue Chateaubriand. De quoi se plaignent-ils ? Un CocciMarket doit ouvrir, même si on ne sait ni où ni quand...

Santé

L'ouverture de la future maison de santé communale est prévue entre 2029 et 2031 ! Vous avez le temps d'être malade...

Cinéma

Sûrement avez-vous lu que le maire est acheteur du cinéma Excelsior, sauf que les propriétaires ne sont pas vendeurs...

Inondations

Savez-vous que la Métropole du Grand-Paris, à majorité LR, a mis en place une taxe dite GEMAPI à 20 centimes d'euros par habitant à compter de 2019, et dont le montant peut augmenter jusqu'à 20 euros ?

La municipalité se vante d'avoir dépensé 1 million € pour refaire les façades de l'école Kennedy. Il aurait peut-être mieux valu commencer par protéger l'école du risque d'une prochaine inondation qui réduirait cet investissement à néant...



Fermeture de la salle Carnot

Par la signature d'un avenant au contrat départemental, le maire a décidé de renoncer à rénover l'école Joséphine et à reconstruire l'école Kennedy sur pilotis. En lieu et place, tout l'argent sera investi à la création d'un grand groupe scolaire Ferdinand-Buisson, lequel s'étendra sur l'actuelle salle Carnot...

Votre candidat : Olivier VAGNEUX



olivier@vagneux.fr

06.51.82.18.70

 **olivier.vagneux**

 **@vagneuxo**

**Retrouvez
mon actualité
et l'intégralité
de mon programme
sur vagneux.fr !**

**2300 articles
1000 visiteurs/jour**

J'ai 27 ans et j'habite aux Gâtines.

Je suis **journaliste d'investigation** et j'exerce en tant que micro-entrepreneur.

J'ai récemment cofondé un collectif de jeunes journalistes indépendants.

Je travaille bénévolement une journée par semaine à la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis, comme écrivain public, pour rédiger les courriers des personnes détenues. Je crois que notre société doit se préoccuper de ce qui se passe en prison. En rendant ce service, j'essaie de positiver les peines, d'apaiser les tensions et d'aider à la réinsertion.

Je suis **engagé localement en politique** depuis 2013. J'ai été candidat aux municipales de 2014, aux départementales de 2015 et aux législatives de 2017.

Je suis de droite mais pas la fausse droite municipale LR. Je place au-dessus de tout le combat pour nos libertés individuelles et collectives.

Je ne suis pas sectaire, donc je parle et je travaille avec tout le monde.

Je suis **chrétien pratiquant** et je respecterai la laïcité si je suis élu. Je ne chercherai pas plus à vous convertir. Mais je vous dis que je crois en un Dieu-homme qui a réformé les lois religieuses de son époque pour libérer la conscience et l'initiative, qui a défendu son message jusqu'à la mort, et qui affirme que l'Homme est profondément bon et que cela vaut toujours le coup de se démenner pour lui.

Je n'agis pas pour l'argent, mais j'assume de vouloir le pouvoir, pour conduire une politique d'intérêt général, dans laquelle chacun, moi compris, trouvera LA MÊME satisfaction de ses intérêts personnels.

Mes différentes déclarations (revenus, patrimoine, intérêts...) sont publiques et en ligne sur mon site internet.

Mon casier judiciaire est entaché d'une condamnation en diffamation, laquelle fait de moi un **délinquant**.

J'ai deux devises :

- ◇ « *Je préfère l'ouvrir cent fois à tort, que de manquer de l'ouvrir une seule fois à raison.* »
- ◇ « *Ce n'est pas parce que les autres ne le font pas que je ne dois pas le faire.* »

Pour voter aux élections municipales, auxquelles peuvent participer tous les citoyens européens, il faut s'inscrire sur les listes électorales en mairie avant le 31 décembre 2019 !
Pour participer aux élections européennes du 26 mai 2019, il faut s'inscrire avant le 31 mars !

À ce jour, le maire ne souhaite pas me prêter de salles communales pour que je tienne mes premières réunions publiques.

Je ne peux donc que vous proposer d'organiser ensemble des réunions chez vous, avec vos voisins et amis !

Contactez-moi !

Aidez-moi à financer ma campagne, distribuer mes publications, coller mes affiches !

Il vous sera possible de m'adresser vos dons à partir du 1er septembre 2019.

D'ici là, restons en contact !